



Arrondissement de
Lorient

PROCES VERBAL
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C.C.A.S DE QUISTINIC

Séance du 19/11/2024

Date de la convocation

12/11/24

L'an 2024, le 19 novembre à 19 heures 15, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Quistinic, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Antoine PICHON.

Nombres de membre

Afférents au conseil
d'administration : 11
En exercice : 9
Votants : 9

Présents : M. Antoine PICHON, Mme Isabelle RIVIÈRE, Mme Claire RONDEAU, Mme Angélique MANIC, Mme Estelle LE FLOCH, Mme Mireille POIRIER, Mme Annick POULIN, Mme Françoise RIVIÈRE, M. Daniel SAULNIER

Absente excusée : Mme Monique LE GALLOUDEC.

Absent : M. Alain NIGNOL.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Noëlle JOSSEC

Réf 2024_009

OBJET : Loyer appartement

Monsieur Le Président fait savoir aux membres du Conseil d'Administration du CCAS qu'il est nécessaire de procéder à la révision du loyer de l'appartement de l'étage situé 9 rue de l'Église à QUISTINIC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident, **à l'unanimité**, d'appliquer une augmentation de 2,46 % selon l'indice de référence des loyers, à compter du 1er janvier 2025, soit :

- Appartement de l'étage (T3) : 373,43 €

Monsieur Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Colis et distribution de Noël

Monsieur Le Président rappelle que les années précédentes le colis était composé de : une bouteille de rosé, un paquet de café, un gâteau breton, un pot de miel et un sachet de chocolats au nougat. Après en avoir discuté, il est décidé de mettre les produits suivants : une bouteille de blanc pour les femmes et une bouteille de rouge pour les hommes, un paquet de café, un paquet de palets bretons ou de sa-

blés, un pot de miel et un sachet de chocolats au nougat. Un bon de réduction offert par l'institut d'esthétique et la réflexologue sera rajouté au colis.

Après en avoir discuté, les membres du Conseil d'Administration décide de se répartir les secteurs de la façon suivante :

Le bourg : Antoine Pichon et Claire Rondeau,

Locmaria / Kergroix : Annick Poulin, Mireille Poirier, Daniel Saulnier et Angélique Manic.

Pont-Augan : Alain Nignol, Monique Le Galloudec,

Kermoisan : Estelle Le Floch et Isabelle Rivière.

Les bénéficiaires recevront la visite des membres du CCAS à partir du 15 décembre 2024.

Une visite est également programmée dans les maisons de retraite et foyers logements mi-décembre avec un colis préparé par la pharmacie.

Questions et informations diverses

Mutuelle communale

La société AXA a contacté le centre communal d'action sociale pour présenter leur mutuelle communale. Celle-ci propose notamment un prix bénéficiant de 20 % de remise pour les administrés et des garanties modulables en fonction des besoins des assurés. Les membres du CCAS valident la signature de la convention avec la société AXA.

Santé

Le président informe les membres qu'un ostéopathe doit s'installer au local médical 5 place Saint-Mathurin.

Recensement

Isabelle Rivière, coordinatrice du recensement, informe que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Elle précise que la commune est divisée en cinq districts et que trois agents recenseurs ont été recrutés.

Téléthon

Claire Rondeau présente la journée du téléthon organisée par la nouvelle association Téléthon Kistinnid 56. Lors de la manifestation du samedi 7 décembre qui aura lieu à la salle polyvalente, plusieurs animations seront proposées : randonnée pédestre, baptême voiture, trike et camion, loto musical et concert.

Le Président

Antoine PICHON



La secrétaire de séance

Marie-Noëlle JOSSEC